



BULLETIN DE SAINT-GEORGES

n° 355 · Septembre 2023

www.eglisesaintgeorges.com secretariatsaintgeorges@lyon.catholique.fr



Abbé Laurent SPRIET	Recteur	06 14 18 07 61	l.spriet@lyon.catholique.fr
Abbé Laurent GUIMON	Chapelain	06 98 10 40 10	l.guimon@lyon.catholique.fr
Abbé Matthieu GRENIER	Chapelain	06 59 39 89 92	mgrenier85@gmail.com
Abbé Clément ANOUIL	Séminariste	06 98 74 03 99	clement071@live.fr
Frère Sébastien GRATREAUD		06 50 77 98 33	freresebastieng@gmail.com

Maison Sainte-Blandine (MSB), 12 bis rue Sala 69002 Lyon. Téléphone : 04 72 77 07 90

Les sacrements : prolongements de l'Incarnation rédemptrice

L'année dernière, de mois en mois et d'éditoriaux en éditoriaux, nous avons médité sur deux réalités : (a) la sainteté que nous pouvons acquérir de plus en plus, par la grâce de Dieu, en vivant notamment selon les trois conseils évangéliques (obéissance, pauvreté, chasteté) quel que soit notre état de vie (laïc, prêtre, moine, célibataire, marié, etc...), et (b) le mystère de l'Eglise ("C'est tout un de Notre-Seigneur et de l'Eglise", "Où trouver l'Eglise du Christ ?", "Hors de l'Eglise, point de salut", "L'Esprit-Saint est l'âme de l'Eglise", "Comme Marie, l'Eglise est vierge, épouse et mère", "L'Eglise c'est la communion des Saints").

Cette année 2023-2024, je vous propose d'approfondir nos connaissances sur les sept sacrements institués par Notre-Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, car c'est principalement par eux que nous sommes sanctifiés par le Christ et son Eglise.

Saint Pie X écrivait dans son catéchisme : « Qu'entend-on par le mot sacrement ? Par le mot sacrement on entend un signe sensible et efficace de la grâce, parce que tous les sacrements signifient, par le moyen de choses sensibles [i.e perceptibles par les sens], la grâce divine qu'ils produisent dans notre âme ».

Les sacrements sont donc des moyens par lesquels le Christ continue d'agir, par son Eglise, pour sanctifier et sauver les hommes et les femmes à travers le temps et l'espace. Par le don de ses sacrements le Christ, unique Sauveur du monde, s'adapte à notre nature incarnée qui passe du visible à l'invisible, du sensible à l'intelligible. A travers un ministre, une matière et une forme (des paroles) le Christ guérit, sanctifie et sauve.

Si nous voulons simplifier la définition, nous pouvons dire qu'un sacrement est une action du Christ. A travers son Eglise et un ministre, Jésus vient nous "toucher" pour nous appliquer

Textes à méditer en lien avec l'édito

La Parole de Dieu

Ep 5, 25-26 « Vous, les hommes, aimez votre femme à l'exemple du Christ : il a aimé l'Eglise, il s'est livré lui-même pour elle, afin de la rendre sainte en la purifiant par le bain de l'eau baptismale, accompagné d'une parole ».

Mt 28, 19 « Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au Nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ».

Le Magistère de l'Eglise

Catéchisme de st Pie X : « *Qu'est-ce que la matière des sacrements ?* La matière des sacrements est la chose sensible qu'on emploie pour les faire ; comme, par exemple, l'eau naturelle dans le Baptême, l'huile et le baume dans la Confirmation. *Qu'est-ce que la forme des sacrements ?* La forme des sacrements consiste dans les paroles qu'on prononce pour les faire. *Comment Dieu nous communique-t-il la grâce ?* Dieu nous communique la grâce principalement par le moyen des sacrements.

Concile de Trente : « Si quelqu'un dit que les sacrements de la Loi nouvelle ne sont pas nécessaires au salut, mais superflus, et que, sans eux ou sans le désir de ceux-ci, les hommes obtiennent de Dieu la grâce de la justification, étant admis que tous ne sont pas nécessaires à chacun : qu'il soit anathème ». « Si quelqu'un dit que les sacrements de la Loi nouvelle ne contiennent pas la grâce qu'ils signifient ou qu'ils ne confèrent pas cette grâce elle-même à ceux qui n'y mettent pas

la vertu de sa passion rédemptrice. En ce sens nous pouvons dire que les sacrements sont des prolongements de l'Incarnation rédemptrice.

Nous ne pouvons pas négliger de recevoir les sacrements ni de proposer à notre prochain de les recevoir. Combien de personnes en France ne sont actuellement pas baptisées ? Combien de baptisés en France ne sont pas confirmés ? Combien n'ont pas encore reçu le Christ dans la sainte Eucharistie ? Etc... Nous pouvons appliquer la célèbre phrase de sainte Jehanne d'Arc à la situation religieuse actuelle de notre Patrie : "Il y a grande pitié dans le Royaume de France".

Recevons donc les sacrements du Christ et de l'Eglise avec les meilleures dispositions possibles (foi, humilité, désir) et nous grandirons sans cesse et fortement dans la sainteté. Invitons notre prochain à recevoir les sacrements afin que le Christ le sauve, corps et âme, ici-bas et pour l'éternité.

Car Dieu «veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la pleine connaissance de la vérité. En effet, il n'y a qu'un seul Dieu ; il n'y a aussi qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes : un homme, le Christ Jésus, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous» (1 Tm 2, 4-6).

Abbé Laurent Spriet +

d'obstacle, comme s'ils n'étaient que les signes extérieurs de la grâce et de la justice reçus par la foi, et des marques de profession chrétienne par lesquelles les fidèles sont distingués des infidèles parmi les hommes : qu'il soit anathème. Si quelqu'un dit que chez les ministres, alors qu'ils réalisent et confèrent les sacrements, l'intention n'est pas requise de faire au moins ce que fait l'Eglise : qu'il soit anathème. Si quelqu'un dit qu'un ministre en état de péché mortel, du moment qu'il observe tout ce qui est essentiel concernant la réalisation ou la collation du sacrement, en réalise ou ne confère par un sacrement : qu'il soit anathème ».

Catéchisme de l'Eglise Catholique (CEC)

CEC 1069 «Par la Liturgie le Christ, notre Rédempteur et Grand Prêtre, continue dans son Eglise, avec elle et par elle, l'œuvre de notre rédemption».

CEC 1076 «le Christ agit par les sacrements : c'est cela que la Tradition commune de l'Orient et de l'Occident appelle l'Economie sacramentelle ; celle-ci consiste en la communication (ou "dispensation") des fruits du Mystère pascal du Christ dans la célébration de la liturgie "sacramentelle" de l'Eglise ».

CEC 1084 « Assis à la droite du Père et répandant l'Esprit Saint en son Corps qui est l'Eglise, le Christ agit désormais par les sacrements, institués par Lui pour communiquer sa grâce. Les sacrements sont des signes sensibles (paroles et actions), accessibles à notre humanité actuelle. Ils réalisent efficacement la grâce qu'ils signifient en vertu de l'action du Christ et par la puissance de l'Esprit Saint ».

CEC 1120 : « La mission de salut confiée par le Père à son Fils incarné est confiée aux Apôtres et par eux à leurs successeurs : ils reçoivent l'Esprit de Jésus pour agir en son nom et en sa personne

(cf. Jn 20, 21-23 ; Lc 24, 47 ; Mt 28, 18-20). Ainsi, le ministre ordonné est le lien sacramentel qui relie l'action liturgique à ce qu'ont dit et fait les Apôtres, et, par eux, à ce qu'a dit et fait le Christ, source et fondement des sacrements ».

CEC 1124-1125 : « La foi de l'Eglise est antérieure à la foi du fidèle, qui est invité à y adhérer. Quand l'Eglise célèbre les sacrements, elle confesse la foi reçue des Apôtres. De là, l'adage ancien : "*Lex orandi, lex credendi* " (ou : "*Legem credendi lex statuat supplicandi* ", selon Prosper d'Aquitaine, ep. 217 : PL 45, 1031) [V^e siècle]. La loi de la prière est la loi de la foi, l'Eglise croit comme elle prie. La Liturgie est un élément constituant de la sainte et vivante Tradition (cf. DV 8). C'est pourquoi aucun rite sacramentel ne peut être modifié ou manipulé au gré du ministre ou de la communauté. Même l'autorité suprême dans l'Eglise ne peut changer la liturgie à son gré, mais seulement dans l'obéissance de la foi et dans le respect religieux du mystère de la liturgie ».

CEC 1127-1128 : « Célébrés dignement dans la foi, les sacrements confèrent la grâce qu'ils signifient (cf. Cc. Trente). Ils sont efficaces parce qu'en eux le Christ lui-même est à l'œuvre : c'est Lui qui baptise, c'est Lui qui agit dans ses sacrements afin de communiquer la grâce que le sacrement signifie (...) C'est là le sens de l'affirmation de l'Eglise (cf. Cc. Trente : DS 1608) : les sacrements agissent *ex opere operato* (littéralement : "par le fait même que l'action est accomplie"), c'est-à-dire en vertu de l'œuvre salvifique du Christ, accomplie une fois pour toutes. Il s'en suit que " le sacrement n'est pas réalisé par la justice de l'homme qui le donne ou le reçoit, mais par la puissance de Dieu " (S. Thomas d'A., s. th. 3, 68, 8). Dès lors qu'un sacrement est célébré conformément à l'intention de l'Eglise, la puissance du Christ et de son Esprit agit en lui et par lui, indépendamment de la sainteté personnelle du ministre. Cependant, les fruits des sacrements dépendent aussi des dispositions de celui qui les reçoit ».

Code de droit canonique

Can. 841 - Les sacrements étant les mêmes pour l'Église tout entière et faisant partie du dépôt divin, il revient à la seule autorité suprême de l'Église d'approuver ou de déterminer ce qui est requis pour leur validité ; et il appartient à cette même autorité suprême ou à toute autre autorité compétente, selon le can. 838, §§ 3 et 4, de fixer ce qui a trait à la licéité de leur célébration, de leur administration et de leur réception, ainsi qu'au rite à observer dans leur célébration.

Can. 844 - § 1. Les ministres catholiques administrent licitement les sacrements aux seuls fidèles catholiques qui, de même, les reçoivent licitement des seuls ministres catholiques, restant sauves les dispositions des §§ 2, 3 et 4 du présent canon et du can. 861, § 2.

§ 2. Chaque fois que la nécessité l'exige ou qu'une vraie utilité spirituelle s'en fait sentir, et à condition d'éviter tout danger d'erreur ou d'indifférentisme, il est permis aux fidèles qui se trouvent dans l'impossibilité physique ou morale d'avoir recours à un ministre catholique, de recevoir les sacrements de pénitence, d'Eucharistie et d'onction des malades de ministres non catholiques, dans l'Église desquels ces sacrements sont valides.

§ 3. Les ministres catholiques administrent licitement les sacrements de pénitence, d'Eucharistie et d'onction des malades aux membres des Églises orientales qui n'ont pas la pleine communion avec l'Église catholique, s'ils le demandent de leur plein gré et s'ils sont dûment disposés ; ceci vaut aussi bien pour les membres d'autres Églises qui, au jugement du Siège Apostolique, se trouvent pour ce qui concerne les sacrements dans la même condition que les Églises orientales susdites.

§ 4. En cas de danger de mort ou si, au jugement de l'Évêque diocésain ou de la conférence des Évêques, une autre grave nécessité se fait pressante, les ministres catholiques peuvent administrer licitement ces mêmes sacrements aussi aux autres chrétiens qui n'ont pas la pleine communion avec l'Église catholique, lorsqu'ils ne peuvent pas avoir recours à un

ministre de leur communauté et qu'ils le demandent de leur plein gré, pourvu qu'ils manifestent la foi catholique sur ces sacrements et qu'ils soient dûment disposés.

§ 5. Dans les cas dont il s'agit aux §§ 2, 3 et 4, l'Évêque diocésain ou la conférence des Évêques ne porteront pas de règles générales sans avoir consulté l'autorité compétente, au moins locale, de l'Église ou de la communauté non catholique concernée.

Vatican II

SC 7 « la liturgie est considérée comme l'exercice de la fonction sacerdotale de Jésus Christ, exercice dans lequel la sanctification de l'homme est signifiée par des signes sensibles et réalisée d'une manière propre à chacun d'eux, et dans lequel le culte public intégral est exercé par le Corps mystique de Jésus Christ, c'est-à-dire par le Chef et par ses membres.

Par conséquent, toute célébration liturgique, en tant qu'œuvre du Christ prêtre et de son Corps qui est l'Église, est l'action sacrée par excellence dont nulle autre action de l'Église ne peut atteindre l'efficacité au même titre et au même degré ».

SC 11 « Pour obtenir cette pleine efficacité [de sanctification], il est nécessaire que les fidèles accèdent à la liturgie avec les dispositions d'une âme droite, qu'ils harmonisent leur âme avec leur voix, et qu'ils coopèrent à la grâce d'en haut pour ne pas recevoir celle-ci en vain. C'est pourquoi les pasteurs doivent être attentifs à ce que dans l'action liturgique, non seulement on observe les lois d'une célébration valide et licite, mais aussi à ce que les fidèles participent à celle-ci de façon consciente, active et fructueuse ».

SC 59 « Les sacrements ont pour fin de sanctifier les hommes, d'édifier le Corps du Christ, enfin de rendre le culte à Dieu ; mais, à titre de signes, ils ont aussi un rôle d'enseignement. Non seulement ils supposent la foi, mais encore, par les paroles et les choses, ils la nourrissent, ils la fortifient, ils l'expriment ; c'est pourquoi ils sont dits sacrements de la foi. Certes, ils confèrent la grâce, mais, en outre, leur célébration dispose au mieux les fidèles à recevoir fructueusement cette grâce, à rendre à

Dieu le juste culte, et à exercer la charité.

Il est donc de la plus grande importance que les fidèles comprennent facilement les signes des sacrements et fréquentent de la façon la plus assidue les sacrements qui nourrissent la vie chrétienne ».

Les Pères de l'Église

« La parole se joint à l'élément, et voilà le sacrement (...) l'eau touche le corps et lave le cœur » Saint Augustin *Super Ioan.* Tr 80 sur 15,3 ; PL 35, 1840.

« D'innombrables ministres auraient à baptiser, les uns justes les autres non-justes, mais la sainteté du baptême vient de Celui seul sur qui est descendue la Colombe. Pierre baptise, Paul baptise, Judas baptise ; mais chaque fois, c'est Lui [le Christ] qui baptise » Saint Augustin, *In Joannem*, traité VI, n°7.

St Thomas d'Aquin

« On appelle sacrement le signe d'une réalité sacrée en tant qu'elle est sanctifiante pour les hommes » IIIa q 60 a 2.

« Le sacrement opère, pour causer la grâce, par mode d'instrument (...) les sacrements de l'Église tiennent spécialement leur vertu de la passion du Christ ; c'est la réception des sacrements qui nous met en communication avec la vertu de la passion du Christ » IIIa q 62 a5.

Quelle doit être l'intention du ministre d'un sacrement ? Le ministre doit avoir l'intention de « faire ce que fait le Christ et l'Église » (IIIa q 64 a 8 ad 1um).

Théologie

« Les sacrements sont le prolongement dans le temps et dans l'espace des gestes corporels inouïs par lesquels le Christ pardonnait les péchés et guérissait les plaies du cœur » Cardinal Journet, *Entretiens sur l'Église et les sacrements*, Parole et Silence, page 65.

SERVICES

Nous recherchons de bonnes volontés !

Nous recherchons des personnes
volontaires et bénévoles pour :

-Améliorer le site internet de notre
communauté. Proposer votre
candidature à l'abbé Spriet
(abbespriet@gmail.com). Merci.

- Assurer une permanence à
l'église de 16h à 17h en semaine du
lundi au vendredi (hors vacances
scolaires). Contacter le secrétariat
si vous êtes volontaire.

- S'engager dans l'association "La
jarre de Sarepta" au niveau local
et dans la communauté de Saint-
Georges. Contacter le secrétariat.

-Accompagner des catéchumènes
dans leur itinéraire de croissance
en tant que disciples du Seigneur.
Merci de vous proposer à l'abbé
Laurent Guimon.

- Faire du ménage à l'église une
fois par semaine ou de temps à
autres.

Mail:anne.pouliquencheneaux@h
otmail.fr

Nous vous remercions vivement !

Créons des groupes de "Rosaire vivant" pour demander des vocations sacerdotales et religieuses au Seigneur

Téléchargez l'application "Rosario" sur votre smartphone et allez sur
l'onglet "nouveau groupe", puis "groupe par paroisse", puis
"archidiocèse de Lyon", puis "Paroisse d'Eglise Saint-Georges", puis
"je confirme", puis "oui, je m'engage".

« La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux. Priez donc le
maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour sa moisson » (Mt 9, 37-38).

Personnes mariées

Groupes "Domus christiani", "Cana" et "Skippy"
Groupe "jeunes couples" (0 à 5 ans de mariage)
Groupe "st Joseph" (personnes séparées, divorcées)
Cf. Site de Saint-Georges

PÈLERINAGE EGYPTE

URGENT : INSCRIPTONS AVANT LE 13 SEPTEMBRE !

L'église Saint-Georges propose un pèlerinage en Egypte
accompagné par l'abbé Laurent Guimon

« Sur les pas de la Sainte Famille »

Du mercredi 15 au vendredi 24 novembre 2023

prix par personne : 2440€ (groupe de 20 personnes minimum)

Renseignements et inscriptions (le plus vite possible) sur ce lien:

<https://saintgeorges2023-egypte.venio.fr/fr>

ou secretariatsaintgeorges@lyon.catholique.fr – 04 72 77 07 90
(pendant l'été : abbé Guimon 06 98 10 40 10)

Confessions de 20h30 à 22h le lundi 4 septembre

Comme l'an dernier, l'abbé Spriet assurera une permanence
mensuelle de confessions

"LA MUSIQUE, SERVANTE DE LA LITURGIE"

par le Père Pierre Le Bourgeois, osb (Triors)

Leçon inaugurale de l'École de Musique pour la Liturgie, ouverte à
tous, **Samedi 9 septembre à 10h15** au premier étage de la Maison
Sainte-Blandine - entrée gratuite.

Méthode Billings

- Soirées de formation à la méthode Billings pour jeunes femmes :
jeudi 16 novembre
jeudi 25 janvier
jeudi 14 mars

- journée de formation à la Méthode de l'Ovulation Billings®
Docteur et Madame Valancogne, enseignants de la Méthode de
l'Ovulation Billings®, animeront une journée de formation à la
Méthode de l'Ovulation Billings® : **samedi 21 octobre 2023** à LYON
(69003)

Contact : aude_bp@yahoo.fr ou tél :06 07 74 40 98

Congrès Mission

du 29 septembre au 1er octobre à Lyon, à Fourvière et au collège des Maristes

Le Congrès Mission rassemble des milliers de chrétiens une fois par an pour réfléchir à la question toujours nouvelle :

« Comment proposer l'Évangile à la société actuelle? »

Chacun est invité à participer à des ateliers, des conférences, des tables rondes, aux messes du jour, à des concerts, des spectacles, un village de stands, des buvettes, et à partager sa foi... les inscriptions sont ouvertes;

Plus d'informations : <https://lyon.congresmission.com/>

Membres du conseil pastoral de Saint-Georges

BrigitteHoriot (bhoriot@gmail.com),
Bernard Perreau (bernardperreau@gmail.com),
Anne Courcier (acourcier@ymail.com),
Emmanuella Lihoreau (e.lihoreau@lyon.catholique.fr),
Bruno Houdart (famille.houdart@gmail.com),
Bruno Baumgarten (bbaumgarten@systra.com),
Rémi Pellerin (remi@navisfidelis.fr),
Sœur Sandra Bureau (sandrabureau@gmail.com),
Arnaud Freismuth(arnaudfreismuth@gmail.com),
Matthieu Sautel (matthieu.sautel@gmail.com),
Pauline Ratès (pauline.rates@gmail.com),
Pierre Henri-Rousseau (pierreach@yahoofr)

Si vous avez une suggestion, une remarque, un souhait : n'hésitez pas à contacter ces personnes qui feront remonter l'info auprès du Recteur lors de nos réunions du conseil.

Récollecion de l'Avent : samedi 25 novembre

Une récollecion d'Avent sera prêchée par un Chanoine régulier de l'abbaye de Lagrasse, a priori au Domaine Lyon -St Joseph.
Vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat.

Aumônerie de collégiens

Pour les 6èmes : cours de catéchisme à partir de 17h30 jusqu'à 19h
Pour les collégiens de la 5ème à la 3ème nous proposons une aumônerie qui est plus qu'un cours de catéchisme :

- Un temps pour permettre aux collégiens de développer un lien d'amitié dans un cadre chrétien
- Un temps pour aider les jeunes à développer leur vie de prière
- Tout en ayant le souci de la formation intellectuelle de ces jeunes

Tous les mercredis de 17h30 à 19h à la MSB, contact : abbé Grenier

"Chapitre Saint-Georges" - pèlerinage de Chartres

Une réunion/repas pour les pèlerins de Chartres
Au 4e étage de la Maison Sainte-Blandine (MSB)
Vendredi 22 septembre à 20h30

Pourquoi choisir la quête prélevée ?

1) Pour vous simplifier la vie : plus besoin d'avoir de la monnaie dans vos poches.

2) Si vous payez des impôts : vous pouvez donner davantage en bénéficiant des déductions fiscales en vigueur (cf. infra).

3) Saint-Georges peut anticiper son budget, en comptant sur des entrées d'argent régulières qui facilitent la gestion de sa trésorerie.

4) C'est une façon discrète et efficace de donner à la quête.

Comment se lancer ?

La quête prélevée c'est un prélèvement automatique sur votre compte bancaire. C'est très facile à mettre en place.

Il suffit d'aller ici : <https://www.donnons-lyon.catholique.fr/quetes-et-ceremonies/>, ensuite sur le côté droit de la page, vous tapez le code postale "69005" puis vous sélectionnez "église Saint-Georges" et vous vous laissez guider.

Si vous êtes imposable, quelles sont les avantages ?

Grâce à la quête prélevée, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 75 % du montant de votre don jusqu'à 554 € puis 66 % au-delà, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Cela vous permet par exemple de donner 480 € par an (soit 40 € par mois) pour un coût réel de 120 € après déduction fiscale. Si vous payez des impôts, il est donc possible de donner environ trois fois plus sans que cela ne coûte plus !

Vous recevrez un reçu fiscal du montant des sommes prélevées. Tous les diocèses de France ne bénéficient pas de cet avantage. Profitez-en ici à Lyon.

Avec la quête prélevée : tout le monde est gagnant.

ANNONCES HEBDOMADAIRES ELECTRONIQUES

On ne le dira jamais assez : abonnez-vous aux "annonces hebdomadaires électroniques" en allant sur le site internet de Saint-Georges ! Vous recevrez ainsi par mail, tous les vendredis, de nombreuses annonces concernant la vie de la communauté. Pour ce faire, rien de plus facile : vous allez sur le site www.eglisesaintgeorges.com ; vous cliquez sur l'icône "annonces hebdomadaires" et vous entrez votre adresse mail. C'est tout. Efficace.

GROUPE « PRIÈRE DES MAMANS »

Le groupe s'adresse aux mères de famille (aux grands-mères également) qui veulent prier pour leurs enfants (et petits enfants) afin de demander leur sanctification dans un monde difficile (internet, réseaux sociaux, athéisme, pornographie, etc...), et/ou demander leur guérison (enfants malades).

Il s'agit aussi de prier pour nos maris afin de leur obtenir les grâces nécessaires à leur état de vie, et enfin de demander les grâces nécessaires pour être de bonnes mères de famille à l'image de la très Sainte Vierge Marie, de Sainte Monique, de Sainte Rita et de tant d'autres saintes mamans..., chacune priant à ses intentions et aux intentions des autres membres du groupe.

Le groupe se réunit une (ou deux) fois par mois à la Maison Sainte Blandine (1er étage). Ce temps de prière est suivi d'un moment convivial autour d'une tasse de thé.

Prochaine réunion le **jeudi 14 septembre** à 15h à la MSB

Renseignements et inscription auprès du secrétariat : secretariatsaintgeorges@lyon.catholique.fr

Confirmations 2024

Important : les personnes, adultes ou enfants, qui souhaitent recevoir le sacrement de confirmation cette année sont priées de contacter dès maintenant le "secrétariat-confirmations" qui leur enverra le lien vers le formulaire à remplir.

Contact :
confirmationsaintgeorges@gmail.com

ECOLE de MUSIQUE pour la LITURGIE

Felipe Lesage, chef des chœurs Convivium, Petits-chanteurs de Saint Georges, Maîtrise du Collège Fatima, compositeur et enseignant, propose une école de Musique pour la Liturgie qui ouvrira à la rentrée 2023 (septembre). La formation qui y sera dispensée comprend, en plus des enseignements que l'on peut retrouver classiquement dans un conservatoire, des sujets propres à la musique liturgique dans le but de former des acteurs de la liturgie. Ainsi, même les matières dites communes (solfège, histoire) se verront insufflées d'un nouveau sens.

Un samedi matin par mois + 4 samedis matins de septembre.

Contact et information :
ecole.musiquepourlaliturgie@gmail.com // 06.25.61.60.57

“Planit Actions +”

Soutenue par le diocèse de Lyon, une équipe de 12 accompagnateurs bénévoles expérimentés, se met à votre disposition pour vous accompagner dans votre recherche d'emploi.

Pendant 4 mois, tous les mardis, nous vous proposons de suivre un programme complet. Il débute par un Bilan de Compétences en groupe et se poursuit par des ateliers pratiques. Vous pourrez ainsi valider votre projet professionnel, préciser un projet alternatif et vous entraîner sur les techniques de recherche, rencontrer un spécialiste du management de transition, de la chasse de tête, de l'intérim cadres, du développement réseau, de LinkedIn, prospecter sur un salon professionnel...

La 19^e session se déroulera du mardi 3 octobre 23 au 16 janv. 2024 au Domaine St Joseph, à Ste-Foy-lès-Lyon. M. Loïc LABOUCHE, président de la société Domino RH parrainera cette session.

Pour toute information complémentaire contacter X.de CHASTEIGNER au 07-81-90-51-38 ou <http://planitactions.fr>. Pour vous inscrire, envoyez photo et CV à : planitactions@gmail.com. Participation aux frais.

Retraite de Saint-Ignace en juillet 2024

Les abbés Spriet et Dubrule prêcheront les "Exercices spirituels" du mardi 9 au samedi 13 juillet 2024 à Rochefort-du-Gard (30)

Inscriptions : abbespriet@gmail.com

QUÊTES IMPÉRIÉES DU MOIS :

-3 septembre : Chantiers diocésains et paroissiaux (partielle)

- 17 septembre : Pastorale des jeunes (totale)



MISSEL POUR LES FIDELES

Des missels sont en vente à la sacristie (pour enfants, pour adultes)

OFFRANDE DE MESSES (Cf. Site internet pour les explications, onglet "dons")

Messe : 18€
Neuvaine : 180€

À vos agendas !

Catéchisme (CP à CM2) : les mercredis de 9h30 à 11h à la MSB (hors vacances scolaires). Inscriptions sur place.

Collégiens et Lycéens : Cours tous les mercredi (hors vacances scolaires) à 17h30 pour les collégiens avec le frère Sébastien, le séminariste Grégoire, et l'abbé Grenier, et cours tous les 15 jours pour les lycéens avec l'abbé Spriet de 18h à 19h.

Etudiants et jeunes pros :

1. **Rosaire Vivant des jeunes :** apprendre à prier le chapelet et se former. Contact : Abbé Spriet.
2. **Misericordia :** Contact : Arnaud Freismuth 06 85 56 73 26 - arnaudfreismuth@gmail.com
3. **Groupe Saint Jean-Paul II (jeunes célibataires de plus de 35 ans) :** Cf. Annonces hebdomadaires de Saint-Georges.

Catéchumènes (adultes demandant le baptême) ou adultes désirant revoir toutes les bases du catéchisme en un an : chaque mercredi de la période scolaire de 20h30 à 22h avec l'abbé Laurent Guimon. Cours aussi dispensé par YouTube pour ceux qui ne peuvent pas être présents sur place — lien privé, pensez à vous inscrire auprès du secrétariat.

Néophytes (adultes récemment baptisés) ou « recommençants » : un mercredi sur deux avec l'abbé Spriet de 20h30 à 22h. Cours aussi enregistré pour ceux qui ne peuvent pas être présents sur place — pensez à vous inscrire auprès du secrétariat.

Catéchisme pour adultes : **lundi 11 septembre** de 20h30 à 22h avec l'abbé Spriet. Cette année : le Credo (1ère partie du Catéchisme de l'Église Catholique).

A la découverte de la Bible : avec l'abbé Laurent Guimon.

Initiation pratique sur la liturgie de la messe : Pour apprendre à participer à la Messe et à suivre la liturgie dans son missel. Prochain cours de l'année le **mardi 12 septembre** à 20h30.

Soirée jeunes couples (moins de 5 ans de mariage) : le **mardi 27 septembre** à 20h à la MSB. Cf. Site de Saint-Georges.

Foyers "Domus Christiani" : www.domus-christiani.fr. Et cf. Site de Saint-Georges.

Groupe saint Joseph : groupe d'époux éprouvés, par une séparation, un divorce, un procès en nullité de mariage, etc. L'objectif est de soutenir ces personnes, et qu'elles s'apportent mutuellement une aide fraternelle. Une rencontre par mois à la MSB. Le premier vendredi du mois. Contact : Capucine Maire : capucinemaire@gmail.com.

Conférence Saint-Vincent de Paul : pour visiter à domicile les personnes isolées. Contact : Matthieu Sautel, 06 80 96 44 12, matthieu.sautel@gmail.com.

Écoute Post-IVG : Chaque mois, une équipe composée d'une écoutante, d'une psychologue, d'un médecin et d'un prêtre (abbé Spriet) accueille, écoute et accompagne à Lyon des femmes ayant connu un avortement. Parlez-en autour de vous. Contact : parolepostivglyon@gmail.com

Le Centre "Billings France" de la région Rhône-Alpes propose des formations :
billings.rhone.alpes@gmail.com

Carnet de famille

Baptêmes

Le 15 juillet d'Irena DAMOUR fille de Alex DAMOUR et Maryline née MATIJASEVIC
Le 15 juillet de Philomène NONNET fille de Jean-Baptiste NONNET et Anne-Sophie née BOISVILLIERS
Le 15 juillet de Eléonore CATALA fille de Florent CATALA et Ségolène née CARLIER
Le 16 juillet de Petra LEOUA-HAHO fille de Marain LEOUA-HAHO et Raïssa née NGOLLO-YAKOUNDOU
Le 29 juillet de Clarence HENRI-ROUSSEAU fils de Pierre HENRI-ROUSSEAU et de Guillemette née PAQUET
Le 20 Août de Louis PARA fils de Nicolas PARA et Anna-Maria née STEPIEN
Le 20 Août de Maximilien BELMONT fils de Côme BELMONT et Jeanne née FONTAINE
Le 26 Août de Corentin MOLINA d'ARANDA de DARRAX fils de François MOLINA d'ARANDA de DARRAX et d'Hélène née DEBAECKER
Le 26 Août d'Eloi ANGLEYS fils de Vianney ANGLEYS et Diane née ROSIER

Mariages

Le 3 juin de Rémi de FRANCQUEVILLE et de Bertille VALLET
Le 17 juin de Guillaume PEROUSE et de Fleur-Hortense d'EPENOUX
Le 24 juin de William ROSTAING et Chloé LAGRANGE
Le 22 juillet de Léandre LECORRE et Laure CARPENTIER
Le 5 Août de Mathieu ESTIENNE et Fabienne RIDEL
Le 20 août de Paul MAIGNE et d'Ombeline LAVAUD

Septembre 2023

Date	Fête	Activités	
Vendredi 1er septembre (1er du mois)	De la férie - Messe votive du Sacré-Coeur (Cogitationes)	Messe à 18h30 (LS)	  
Samedi 2 (1er du mois)	St Etienne 1er, roi de Hongrie et confesseur - Messe votive du Coeur Immaculé de Marie (Adeamus)	Messes à 9h en rite lyonnais (LS)	  Confessions de 9h45 à 10h45
Dimanche 3 septembre	14ème dimanche après la Pentecôte	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 4	De la férie	Messe à 18h30 (LS)	  
Mardi 5	St Laurent Justinien, évêque et confesseur	Messes à 9h et 18h30 (LG)	  
Mercredi 6	De la férie	Messes à 7h, 9h et 18h30 (LG) - cours lycéens (18h) et néophytes (20h30)	  
Jeudi 7	De la férie	Messes à 7h et 18h30 (MG)	  
Vendredi 8	Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie	Messes à 7h et 18h30 (LS)	  
Samedi 9	St Pierre Claver (LYON)	Messe à 9h en rite lyonnais (LS) - leçon inaugurale école de musique pour la liturgie à 10h15 à la MSB	  Confessions de 9h45 à 10h45
Dimanche 10 septembre	15ème dimanche après la Pentecôte	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
lundi 11	De la férie	Messes à 9h et 18h30 (LS) - cours CEC adultes	  
mardi 12	Fête du Saint Nom de Marie	Messes à 9h et 18h30 (LG) - cours pratique liturgie 20h30	  
mercredi 13	De la férie	Messes à 7h, 9h et 18h30 (LG) - Collégiens à 17h30-écoute post-IVG	  
jeudi 14	Exaltation de la Sainte Croix	Messes à 7h et 18h30 (MG) Groupe "Prières des mamans" à 15h à la MSB	  
vendredi 15	Notre-Dame des Sept Douleurs	Messe à 18h30 (LG)	  
samedi 16	St Corneille, pape et martyr - St Cyprien, évêque et martyr	Messes à 9h (LG) et 11h (MG) en rite lyonnais	  Confessions de 9h45 à 10h45
Dimanche 17 septembre	16ème dimanche après la Pentecôte	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
lundi 18	St Joseph de Cupertino, confesseur	Messes à 9h et 18h30 (LS)- Conseil pastoral 20h30	  
mardi 19	St Janvier, évêque et martyr, et ses compagnons martyrs	Messes à 9h et 18h30 (LG) - barbecue étudiants	  
mercredi 20	Mercredi des Quatre-Temps de Septembre	Messes à 7h, 9h et 18h30 (LG) - Collégiens et lycéens - Néophytes	  
jeudi 21	St Matthieu, apôtre et évangéliste	Messes à 7h et 18h30 (MG)	  
vendredi 22	Vendredi des Quatre-Temps de Septembre	Messes à 7h et 18h30 (LS)	  
samedi 23	Samedi des Quatre-Temps de Septembre - St Padre Pio de Pietrelcina, prêtre	Messes à 9h et 11h en rite lyonnais (LS)	  Confessions de 9h45 à 10h45
Dimanche 24 septembre	17ème dimanche après la Pentecôte	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
lundi 25	De la férie	Messes à 9h et 18h30 (LS) - rosaire vivant (19h15-21h15)	  
mardi 26	De la férie	Messes à 9h et 18h30 (LG)	  
mercredi 27	St Côme et St Damien, martyrs	Messes à 7h, 9h et 18h30 (LG) - Collégiens Catéchumènes à 20h30 - jeunes couples à 20h15	  
Jeudi 28	St Ennemond (Chamond) (LYON) (mém. de St Wenceslas, martyr)	Messes à 7h et 18h30 (MG)	  
vendredi 29	Dédicace de Saint Michel Archange	Messes à 7h et 18h30 (LS)	  
samedi 30	St Jérôme, prêtre, confesseur et docteur	Messes à 9h et 11h en rite lyonnais (LS) - congrès Mission	  Confessions de 9h45 à 10h45
Dimanche 1er octobre	Solennité Notre-Dame du très Saint Rosaire	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
lundi 2	Saints Anges Gardiens	Messes à 9h et 18h30 (LS) - cours CEC adultes	  
mardi 3	Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, vierge patronne secondaire de la France	Messes à 9h et 18h30 (LG) - écoute post-IVG	  
mercredi 4	St François d'Assise, confesseur	Messes à 7h, 9h et 18h30 (LG) Collégiens et lycéens Catéchumènes et néophytes à 20h30	  
Jeudi 5	Ste Marie Faustine Kowalska, religieuse	Messes à 7h et 18h30 (MG)	  

Légende :  confessions de 17h30 jusqu'à 18h15 (sauf horaire spécifié);  chapelet à 18h;  adoration de 17h00 à 18h15

LS : Abbé Laurent Spriet, LG : Abbé Laurent Guimon, MG : Abbé Mathieu Grenier

En cas de contradiction entre le bulletin et le site ou la lettre hebdomadaire, ce sont le site et la lettre hebdomadaire qui priment. Le bulletin est prévu un mois à l'avance : il ne peut pas tenir compte des aléas. Merci.